

Le Devoir

ISSN 0850-5500
édité par
GMT Pile à l'heure !

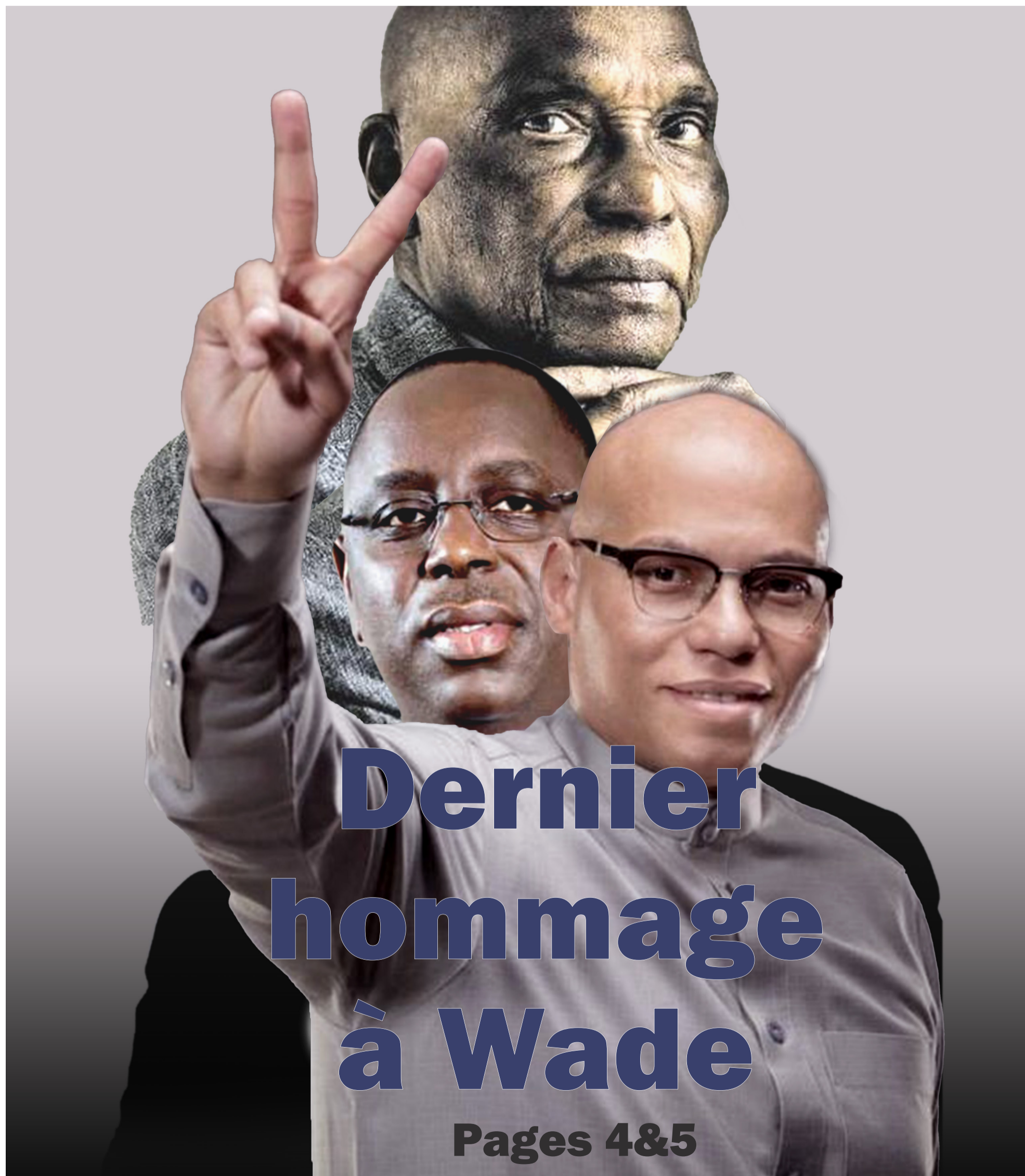
NOUVELLE FORMULE-ÉDITION DU LUNDI 06 DECEMBRE 2021

Mamadou Addi Bâ, résistant



Page 7

AMNÉSIE GÉNÉRALE



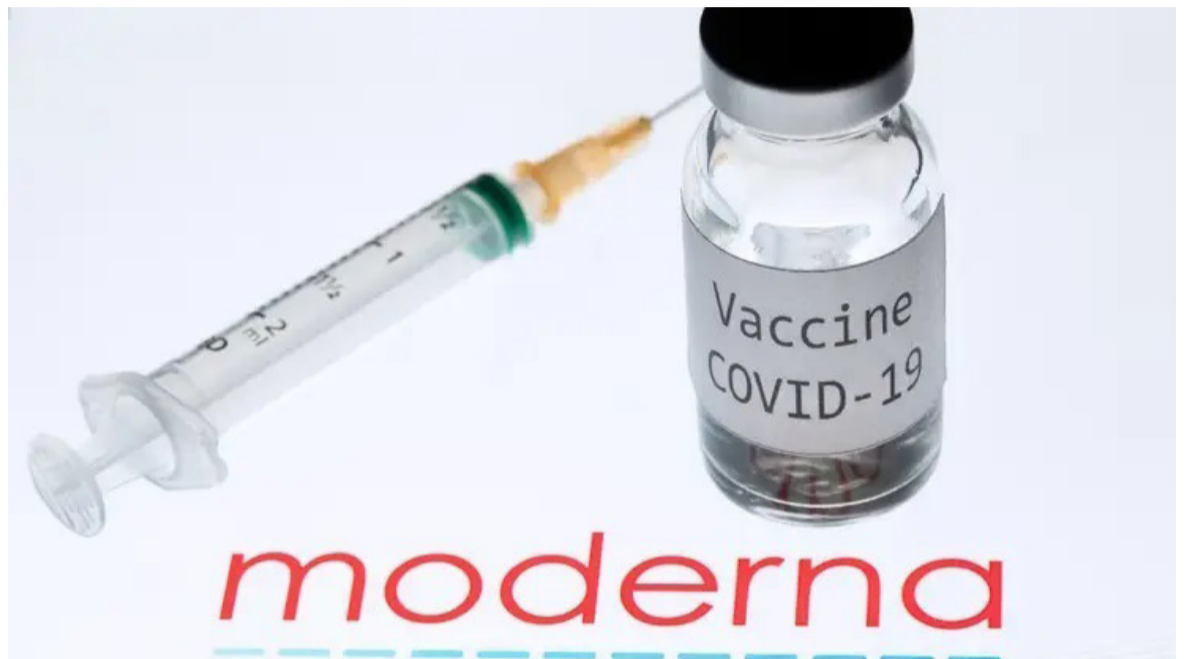
**Dernier
hommage
à Wade**

Pages 4&5

COVID-19

Moderna, la bonne dose du gouvernement face à Omicron

Le ministère de la Santé se prépare et se place dans la prévention face au variant Omicron; il mise sur le vaccin Moderna. Attention toutefois à l'abus, prévient le Dr Dièye de Paris



Moderna, comme actuellement en Occident.

Bonjour, Doc. Après avoir boudé un moment le vaccin Moderna, les Français semblent désormais enclins à faire avec. Au Sénégal aussi, le ministre de la Santé affirme que le pays s'est mis au même vaccin. Vous qui déploriez Astra Zeneca et Johnson&Johnson (Le Devoir du 02 Décembre, page 2), pensez-vous que Moderna présente toutes les garanties ARNm ?

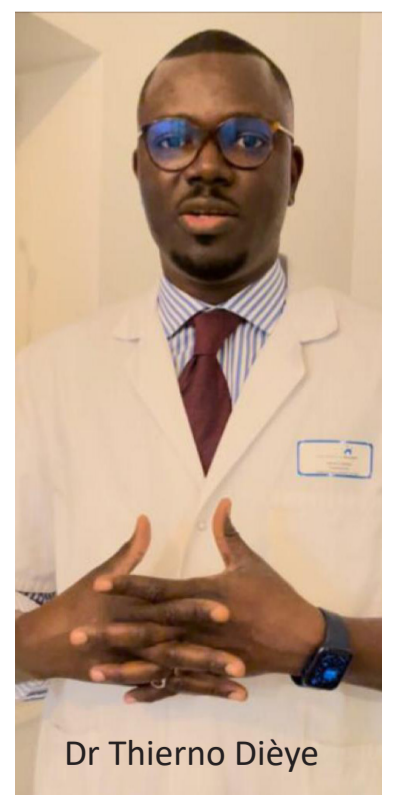
Oui. Moderna est pratiquement au même niveau que le Pfizer. Il y'a même des études qui ont montré une meilleure efficacité que le Pfizer. Cependant, il y'a eu des alertes sur des cas de myocardites avec le Moderna. Du coup, actuellement, on préconise une demi-dose avec le Moderna pour la 3ème dose.

Donc il ne faudrait pas abuser ?

-En termes de logistique et nombre de doses, le circuit logistique du Moderna est plus simple : avec un flacon de Moderna, on peut faire 11 doses ; au niveau des effets secondaires, on observe très peu d'effets secondaires avec le Moderna. Et l'essentiel à ne pas oublier, c'est l'efficacité des vaccins ARNm contre le variant Delta. Avec un haut niveau de preuve.

Le yo-yo de la Covid-19 depuis le 19 octobre renseigne sur la persistance de la pandémie ; ainsi, avec 11 cas, vendredi 3 décembre, le Sénégal a atteint des sommets jamais atteints depuis le 19 octobre avec la fin théorique de la 3ème vague, même si l'on est retombé à six cas le lendemain.

Depuis le 19 octobre en effet et à intervalles plus ou moins réguliers, le peu de cas semblait confirmer l'absence de cas (30 octobre, 7, 16, 25 et 30 novembre). Il n'empêche que le gouvernement invite à la prudence, comme avec l'arrêté du 27 novembre prolongeant l'obligation de port de masque.



Dr Thierno Dièye

L'Etat du Sénégal veut apaiser les craintes des populations face au nouveau variant Omicron. C'est ce qu'affirme le ministre de la Santé et de l'Action sociale. Le Sénégal choisit ainsi le même vaccin qui a remporté l'adhésion des Français et Abdoulaye Diouf Sarr envisage même l'administration d'une troisième dose avec



Le Devoir

ISSN 0850-5500
édité par
GMT Pile à l'heure !

Parcelles Assainies,
Unité 10-276, Dakar

77 595 21 61

Directeur de publication

Pathé MBODJE

Rédaction

Pathé MBODJE,

Mass NIANG

Charles SENGHOR,

Habib KA

Fanny ARDANT

Khadidiatou GUEYE

Sadany SOW

Tidiane SÈNE

Infographiste

Alioune Khalil KANE

Metteur en page

Laay Gooto

Web

medhamo@hotmail.com

(Design)

Administration

Tchalys

LE FRONT POLITICO-SOCIAL EN EBULLITION

La bouillotte électorale

La fin de la douloureuse grève du transport et celles qui suivront durant ce dernier mois de l'année restent la norme : la pression sur le pouvoir à la veille d'élections.

La difficulté est cependant renforcée par un environnement socio-économique assez délicat depuis deux ans avec cette pandémie qui joue à cache-cache avec les scientifiques et qui renforce le doute des populations éprouvées par une difficile gestion du temps et de l'espace. Les excès dans un cas et dans l'autre doivent ainsi s'analyser comme un signe de vie de populations qui manifestent leur volonté de vie face à un pouvoir sans réelle connexion avec ses administrés



Le Sénégal marche au ralenti

Le front politico-social a repris ses combats, secouant de plein fouet les Sénégalais. Le gouvernement qui peine à trouver des solutions risque de voir la situation délétaire perdurer puisque le mouvement « Y en a marre » prévoit d'y aller à sa manière vendredi prochain.

Le Sénégal est traversé ces derniers jours par une tension socio-politique extrême.

La grève enclenchée les 2 et 3 décembre par les 14 organisations du Cadre unitaire des syndicats des transports routiers du Sénégal (Custrs) a fini de mettre l'économie sénégalaise en péril. Sur les 10 exigences parmi lesquelles le respect des accords conclus entre l'Etat et les syndicats, notamment ceux du 2014 (Snttrs) du 03 janvier (Intersyndicale-Poids) et du 13 juillet 2021 (G3-Afru), le retour aux prix des documents administratifs de transport routier pratiqués jusqu'au 27/07/2021 avant leur augmentation de 100% depuis le 28/07/2021. A cela, s'ajoutent entre autres les « tracasseries » des Forces de défense et de sécurité sur toutes les routes du Sénégal, de certains concessionnaires (Aidb, Gare des Baux-Maraîchers, et avec les pays frères (Pont de Gambie, ratification du Transit international routier, de la convention du Comité technique Maroc-Sénégal).

Le gouvernement peine à trouver des réponses pour permettre la reprise normale des activités, laissant le pays sous le diktat des chauffeurs qui se permettent même d'empêcher les particuliers de vaquer tranquillement à leurs occupations.

Le secteur de l'éducation nationale n'est pas en reste.

A l'image des chauffeurs, les enseignants sont très amers à cause des autorités qui ne respectent pas leurs engagements. Selon Saourou Sène et ses camarades, il y a des points « qui ne bougent pas ». Il s'agit en particulier de la question du corps des administrateurs scolaires, du système de rémunération des agents de l'Etat, de la position de mise en stage.

Le Syndicat autonome des enseignants du Moyen / Secondaire du Sénégal (Saems) a pro-

mis de rejoindre le Cadre unitaire des syndicats d'enseignants du Moyen-Secondaire dans sa lutte. Ce syndicat a fait un débrayage mercredi dernier, suivi d'une grève totale le jeudi. Pour le Cusems, une action commune avec toutes les organisations syndicales du G7 (Groupe des 7 syndicats les plus représentatifs du secteur de l'Education) est impérative.

Justice à géométrie variable

Abdoulaye Ndoye du Cusems rappelle que c'est en avril 2018 que le protocole d'accord a été signé avec le gouvernement. Dans leurs revendications, il y a aussi la question du paiement des indemnités du Bac au niveau de certaines régions. Les enseignants se plaignent également des lenteurs administratives, facteurs bloquant dans la carrière des enseignants. Comme si cela ne suffisait pas, le mouvement « Y en a marre » a annoncé une grande manifestation pour ce 10 décembre.

Les revendications des activistes portent également sur la gestion du pays, notamment au niveau de sa justice. Ils vont en particulier manifester pour exiger la libération de leur camarades Landing Mbeane Seck alias Kilifeu, placé sous mandat de dépôt dans le cadre du trafic présumé des passeports diplomatiques. Pour eux, la libération de son codétenu, Thierno Amadou Diallo est la preuve que le Sénégal fonctionne avec une justice à géométrie variable. Thiare et ses camarades menacent de forcer les lignes si le préfet de Dakar interdit la manifestation. L'itinéraire étant de l'Université à l'Assemblée nationale, il est clair que la manifestation ne sera pas autorisée en raison de la loi Ousmane Ngom, interdisant les attroupements au centre-ville de Dakar.

C'est dire que la situation délétaire n'est pas prête de s'estomper.

Sergio RAMOS



RETROUVAILLES DE LA FAMILLE LIBÉRALE

L'amnistie pour un dernier grand hommage à Me Wade

Karim Wade accepte enfin l'amnistie et non plus la révision de son procès : cela suffira-t-il pour maintenir les Libéraux au pouvoir pendant 50 ans ?

Karim Meïssa Wade a levé la dernière difficulté pour le dernier grand hommage que la famille libérale veut rendre au président Abdoulaye Wade : il a enfin accepté l'amnistie, après avoir lutté depuis sa libération pour la révision de son procès ; toutes les négociations entamées depuis 2015 avaient buté sur cette principale difficulté, accessoirement sur une candidature

unique de la grande famille libérale qui excluait le Parti démocratique sénégalais au profit de Macky Sall.

La rencontre de Massalikouk Jinann de septembre 2018 était la partie visible d'un iceberg de négociations « très approfondies » qui se sont poursuivies de manière restreinte entre

Macky Sall, Me Abdoulaye Wade et Karim Wade avec les deux premiers nommés favorables à l'amnistie cependant que le petit-frère campait sur la révision.

« La politique a ses réalités : Karim a sa place auprès de son grand-frère et l'amnistie est l'occasion de retrouvailles libérales pour un dernier grand hommage pour Me Wade », avance tranquillement l'ancien négociateur en chef de la majorité présidentielle guère surpris par la nouvelle tournure des événements. Parce que pour tous, depuis la Toussaint de 2020, les retrouvailles entre frères semblaient scellées « avec les résultats observés depuis le Premier novembre 2020 et le retour progressif des Libéraux autour du pouvoir ; la forme n'y est peut-être pas mais le fond est celui recherché dès 2014 : le regroupement de la grande famille libérale autour de

Macky Sall. Et il faudra s'attendre à de nouvelles surprises, surtout en 2021, à l'expiration de certaines clauses du Protocole de Doha : « Macky Sall ne peut pas prendre le risque de se défaire de Aminata Touré Mimi, de Aly Ngouille Ndiaye et de Amadou Bâ sans une assurance formelle. Au demeurant, le silence de Wade depuis les accords de Conakry qui refuse de faire voter pour Idrissa Seck est intrigant quand il juge plus le gouvernement de la Toussaint que la procédure de formation avec des éléments extérieurs à l'Alliance pour la République (Apr) » ; au surplus, un mouvement d'animation était en gestation au sein du Pds auquel Me Wade lui-même s'est opposé » (Le Devoir, édition du 26 novembre 2020).

«

Il faut féliciter Serigne Mboup : e n'ai pas les dates mais il y'avait les députés Abdoulaye Dramé, Kalidou Niassé et Tounkara de Rewmi : Idrissa Seck avait en effet donné son accord de principe

»

Certains étudient ainsi le départ de Omar Sarr Dagana et de Idrissa Seck comme une autre facette de la recomposition de la grande famille libérale : le maire de Dagana aurait refusé tout ralliement d'un libéral actif au Pds, se prétendant fédérateur pour récupérer ceux qui avaient quitté ; quant à lui, Idrissa Seck avait d'autres chats à fouetter avec un séjour prolongé à l'étranger et apparemment il a repris du service en exigeant Thiès pour lui tout seul et son cercle premier.

« Ce serait également une alternative pour contrer Sonko car on ne sait pas ce qui pourrait se passer après : Me Wade voulait voir les Libéraux au pouvoir pendant 50 ans ; avec l'amnistie, nous y sommes pour 100 ans ».

Un K sur 2

Karim Meïssa Wade était condamné par la Cour de Répression de l'Enrichissement illicite (CREI) à une peine de 6 ans de prison ferme, assortie d'une amende de 138 milliards de francs cfa. Permettre à Karim Wade de retrouver ses droits civiques, au nom d'une stratégie politique d'alliance, ne saurait être possible que par une loi d'amnistie générale. L'amnistie, elle, vise une infraction déterminée, elle ne saurait être personnelle ; en conséquence, elle ne peut être réduite au seul cas de Karim Wade et/ou de Khalifa Ababacar Sall. Pour vraiment être générale, beaucoup de détenus qui croupissent en prison pour des faits politiques ou analogues peuvent bénéficier de la loi d'amnistie qui absoudrait les crimes des 2 K.

Encore faudrait-il que le législateur spécifie dans la loi d'amnistie qu'en plus de l'effacement de la peine, les amendes qui s'ensuivaient sont annulées ; Karim Wade échapperait ainsi à une astreinte par corps, les 138 milliards passés au compte pertes diverses.



FAITS ET EFFETS DU JOUR

Profil du Premier ministre et charte de non-violence

Par Habib KÂ,

Chef du bureau régional de Matam, Thilogne

Le président Macky Sall connaît très bien comment égayer les Sénégalais mn, du moins ceux parmi eux qui prennent comme argent comptant les actes qu'il pose, méthodiquement.

En effet, des analystes procédant comme étant dans les secrets des dieux et du président font, dès l'annonce de la décision de celui-ci de rétablir la primature, des projections, des conjonctures quant au profil du futur probable premier ministre.

Amadou Bâ, l'ex argentier de l'État, est comme le tout désigné par les opinions favorables.

Puis, d'une simple audience d'une délégation du Cadre unitaire de l'Islam (CUDIS) avec le président de la République pour présenter des propositions d'une Charte pour la non-violence, en rempart de troubles pré et postélectorales, Macky Sall s'est saisi de l'opportunité pour signifier à ses visiteurs d'un jour son intention de réhabiliter, Karim Meissa Wade et Khalifa Ababacar Sall.

Le sens de la girouette

Suffisant alors, pour les mêmes pronostiqueurs de s'orienter vers le sens de la girouette.

Donc, d'une simple pax senegalensis agitée, nos analystes changent de paradigme, Amadou Bâ, cette fois-ci, est dressé à l'envers, tandis que Karim Wade et Khalifa Ababacar Sall sont en orbite pour la station primatoriale, comme si la presse ne s'alimentait que de vent, de feux-follets.

Opération de charme envers les proscrits d'hier ou/et ruse de communication, toujours

est-il que Macky Sall a tiré son épingle du jeu, puisque réseaux sociaux et milieux politiques ne font que s'en délecter, prêts à en faire un sujet d'actualité, de commentaires faciles, en pleine campagne pour les Locales.

Encore que, si cela est tant acté, il faudrait étendre la magnanimité et la mansuétude du chef de l'État aux cas Ousmane Sonko, Barthélémy Dias, dans le couloir d'un jugement.

Ces principaux leaders et irréductibles opposants au régime traînent à leurs pieds un lourd boulet qui entrave leurs mouvements, aussi une épée de Damoclès, selon les intempéries politiques, suspendue au-dessus de leur tête, sans compter la pression morale et psychique d'être accusé de viols répétitifs, de crime, d'assassinat pour des aspirants à la magistrature suprême.

Le Sénégal pouvait ne pas en arriver à cette situation, si la Justice, comme l'Assemblée nationale avait au moins une demi longueur de distance d'indépendance de l'Exécutif : ces quatre fortes personnalités politiques ne seraient pas aujourd'hui dans cette situation, attendant de Macky Sall son pardon, leur réhabilitation.

Ce n'était certainement ni le lieu, ni le moment, encore moins les interlocuteurs indiqués pour recevoir la primeur d'un message d'une importance si capitale. La tradition républicaine voudrait qu'elle soit diffusée lors d'une adresse directe à la Nation pour donner à la décision toute sa solennité.

Avec Macky Sall, il est difficile de ne pas admettre que le Législatif et le Judiciaire sont au pas de l'Exécutif : à la sortie de la Présidentielle de 2019, sans crier gare, il supprima un mardi 14 mai 2019, le poste de PM, par révision constitutionnelle, au nom du Fast tract ; 2 ans 6 mois seulement après, il revient à la charge, par la grande porte pour une re-révision, restaurer le

même poste, sans autres arguments convainquants ou motifs exposés si ce ne sont que les défaillances de la coordination gouvernementale et ses nouvelles obligations très chargées à la tête de l'Union africaine.

Justice fast-trackisée

Auparavant, Macky Sall avait réactivé la Cour de Répression de l'Enrichissement Illicite (CREI) ; Karim Wade fut poursuivi et condamné pour six ans de prison ferme, en plus de la perte de ses droits civils et frappé d'une amende par astreinte au corps pour 138 milliards de francs cfa, avant d'être extradé. Malgré les injonctions de la CEDEAO la justice sénégalaise est restée sourde et aveugle.

Khalifa Sall connut le même sort, une justice fast-trackisée l'envoya en prison à Reubeuss pour 5 années et à payer une amende de 1,8 milliard de francs cfa. Les Sénégalais, démocrates en particulier, voyaient dans ces procès, une volonté délibérée d'instrumentalisation de la justice à des fins politiques du chef de l'État, de se débarrasser d'adversaires trop encombrants pour la course à la Présidentielle de 2019.

Que Macky Sall accepte de les réhabiliter au nom de la pacification de l'environnement politique, soit. Mais, qu'il veuille faire d'un d'eux, un premier ministre pour son gouvernement, les Sénégalais, y compris ceux militants dans son parti et sa coalition, ne seront pas prêts à accepter cette forfaiture. Cela confirmerait que le chef est un monarque qui fait ses hommes et défait ses adversaires, taille la Constitution à sa guise.

Pendant ce temps, la violence politique affleure de partout, partagée de part et d'autre, entre le pouvoir et l'opposition dans un métro-nome action-réaction. Elle est dans les marches systématiquement interdites par les préfets, les violences policières, les arrestations répétées.

La violence est aussi dans les cas d'impunité, les nombreux cas de détournements en milliards de derniers publics dont les auteurs ne sont jamais inquiétés.

Elle est dans l'Intifada des réseaux sociaux, le renvoi au rebond, comme au ping-pong des insultes de pères et de mères par des adultes, des matures qui ne méritent aucune oreille tendue, aucune considération. Elle est dans les dénigrements, la délation.



La violence est dans la vague de cette nouvelle génération de bloggeurs accros, schizophrènes qui jouent les prolongations dans les réseaux sociaux en reprenant à leur compte le débat national comme raison de vivre, comme moyen d'être, d'exister.

La violence est présente sur les plateaux de télévisions, les positions partisans des animateurs et chroniqueurs, le choix tendancieux des sujets, des invités spéciaux. Elle est souvent dans les questions, les relances du modérateur.

La violence est dans cette justice à deux vitesses, cette omnipotence, omniscience d'un Exécutif qui soumet tout à son désir, à ses passions. La Charte de la non-violence est une volonté de concession réciproque pour restaurer la concorde, l'éthique et la morale, pour l'intérêt de tous.

Le cap, c'est la Présidentielle 2024.

Passera, passera pas, tout dépend de la configuration des rapports de forces qui contraindraient le président à renoncer, malgré lui, à désigner un dauphin, ou, quand les forces oppositionnelles se ramollissent, laisser libre cours au Conseil constitutionnel comme pour Abdoulaye Wade en 2012, comme pour Macky Sall pour la réduction de son mandat de 7 à 5 ans en 2019 et, en 2024, donner son avis :

Il a effectué un mandat de 5 ans, celui de 7 ans n'est pas pris en compte, il peut, s'il le désire, briguer un 2ème mandat.

Fara Wade Ndiack

Signature

De : Abdoulaye Wade <abdoulayewade18@gmail.com>

Envoyé : mercredi 1 décembre 2021 12:26

À : Tidiane SENE <cheikh9sene@hotmail.fr>

Objet : Re:

Tidiane,

Ton poème est vraiment beau.

Je l'ai lu et relu plusieurs fois en priant que les lecteurs s'y attardent un peu.

Je me suis permis de te proposer quelques corrections que me suggère ma sensibilité.

Je te fais parvenir ton poème avec ces propositions qui ne s'imposent pas. Tu peux les adopter, adopter quelques-unes ou les écarter. Je ne serai pas choqué. Ton poème restera toujours beau.

Je ne sais qu'une chose

Apprendre à écrire sur toi

Voilà que ton triomphe réveille

Les indécis comme un soleil

De midi pour jaunir l'épi de mil

Célébré depuis l'aube sereine

Les belles moissons d'hier

Quand moutonnent des ondes bleues

Couleur d'un firmament heureux

Les femmes libérales

Brandissant le foulard floral

D'une Afrique debout

Pour libérer les cœurs

Les fêtes et les gloires

Car l'Afrique veut boire

A la source des indépendances

Qui surgissent des savanes

Longue vie à toi

Preux chevalier imbu de foi

Toi déchiffrant les chemins

Et dénouant les appâts fins

Toi homme des années laborieuses

Sur le combat du Sopi

Pour la liberté infinie

Voilà que la jeunesse

Ta jeunesse hardie se dresse

Pour remémorer les années d'ardeur

Tes moments de ferveur

De travail pour redresser les lois

Dans le firmament des joies

Voilà qu'on murmure ton génie

Et je te salue

O Harangueur

De foules en flammes

Et le ciel gorgé de larmes

Murmure ton nom

De bienfaiteur

De conciliateur

De maître

Toi baobab lié au temps

Moulé d'œuvres pérennes

Toi phénoménalement grand

Océan de tendresses

Qui corrige nos maladresses

Entre la plume et l'encre

Car écraser n'est pas vaincre

Mais embrasser peut défaire

La maladresse des athées

Des assoiffés de rancœurs

Aux pouvoirs sans pouvoir

Les indécis réveillés

Dans la ferveur des croyances

Politiques

Dogmatiques

Pour nourrir l'espoir

A l'aube des aspirations

Démocratiques

Éclaboussées.

Fara Wade Ndiack

Voilà que ton triomphe réveille

Les indécis comme un soleil

De midi pour jaunir l'épi de mil

Célébré depuis l'aube sereine

Les belles moissons d'hier

Quand moutonnent des ondes

bleues

Couleur d'un firmament heureux

Les femmes libérales

Brandissant le foulard floral

D'une Afrique debout

Pour libérer les cœurs

Les fêtes et les gloires

Car l'Afrique veut boire

A la source des indépendances

Qui surgissent des savanes

Longue vie à toi

Preux chevalier imbu de foi

Toi déchiffrant les chemins

Et dénouant les appâts fins

Toi homme des années laborieuses

Sur le combat du Sopi

Pour la liberté infinie

Voilà que la jeunesse

Ta jeunesse hardie se dresse

Pour remémorer les années d'ardeur

Tes moments de ferveur

De travail pour redresser les lois

Dans le firmament des joies

Voilà qu'on murmure ton génie

Et je te salue

O Harangueur

De foules en flamme

Et le ciel gorgé de larmes

Murmure ton nom

De bienfaiteur

De conciliateur

De maître

Toi baobab lié au temps

Moulé d'œuvres pérennes

Toi phénoménalement grand

Océan de tendresses

Qui corrige nos maladresses

Entre la plume et l'encre

Car écraser n'est pas vaincre

Mais qu'embrasser peut défaire

La maladresse des athées

Des assoiffés de rancœurs

Aux pouvoirs sans pouvoir

Les indécis réveillés

Dans la ferveur des croyances

Politiques

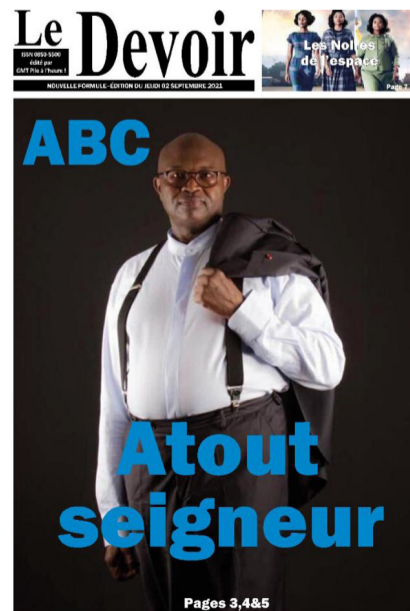
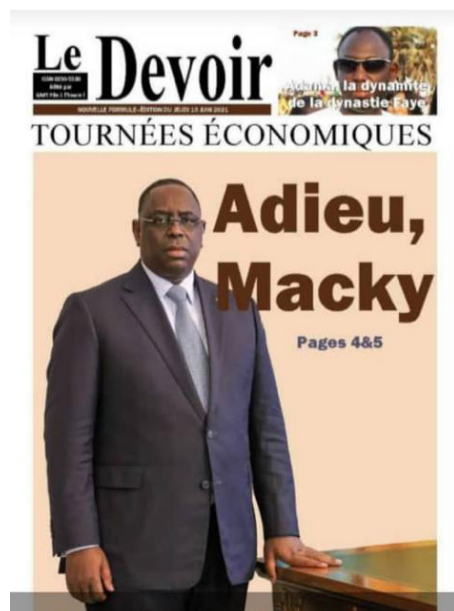
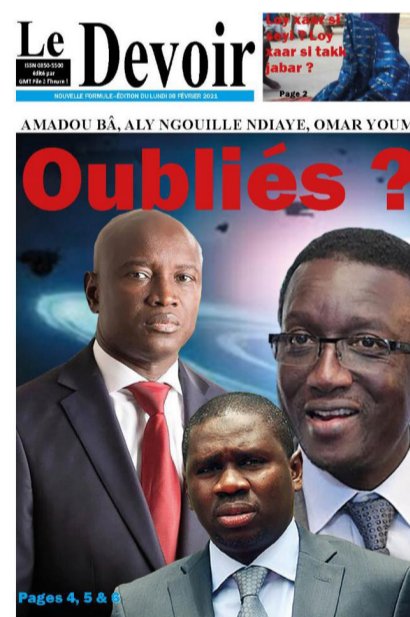
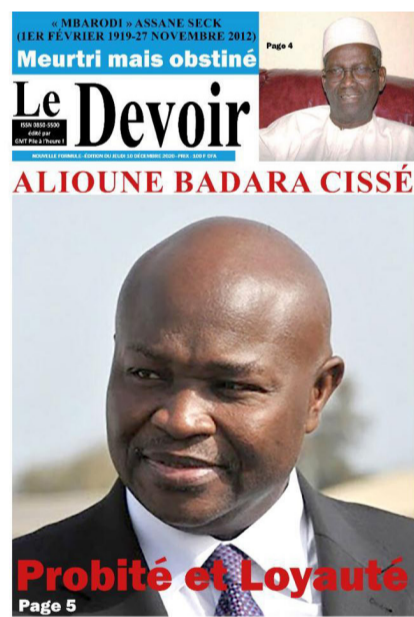
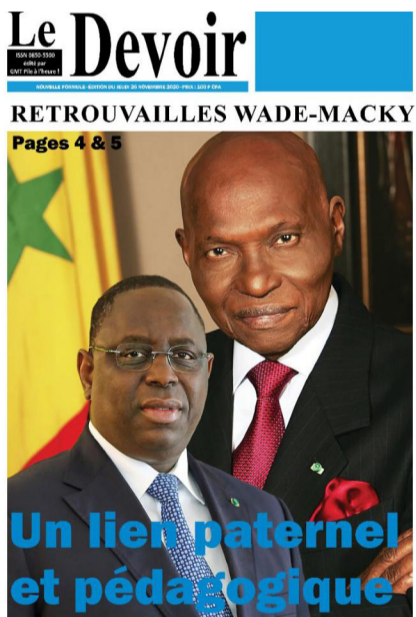
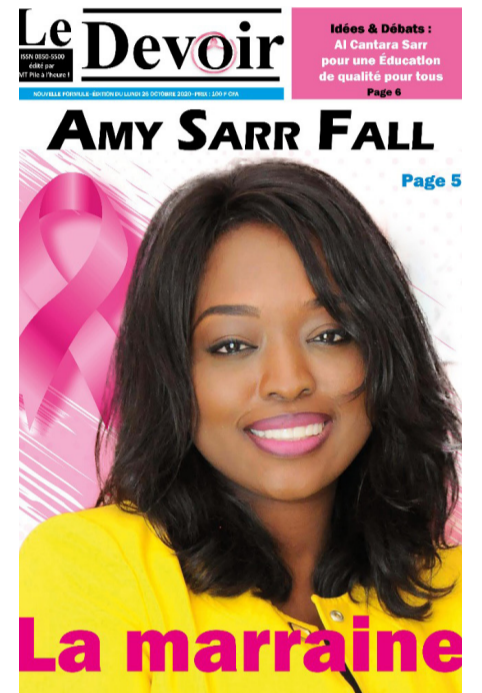
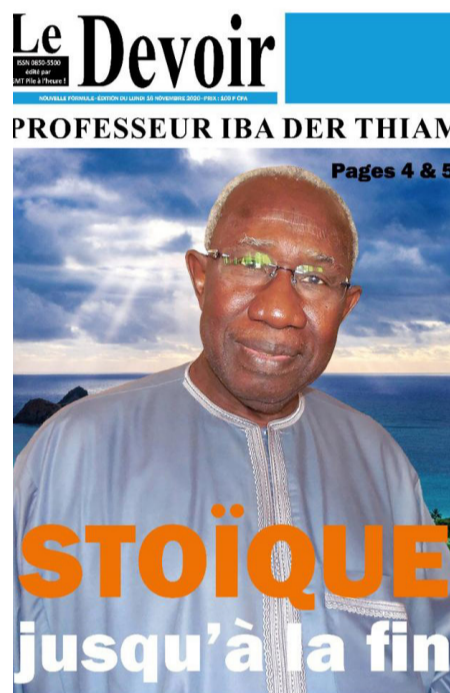
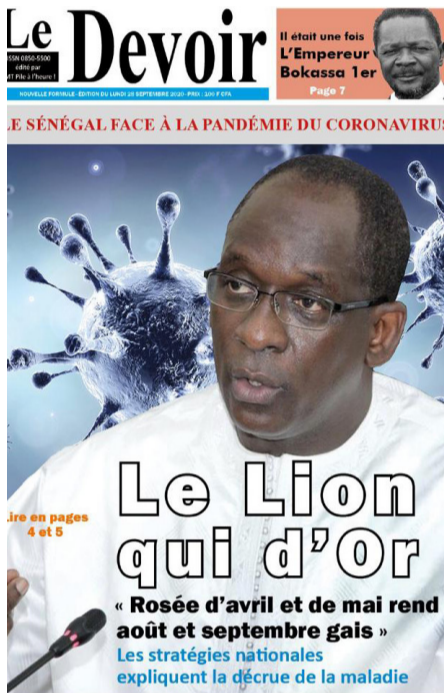
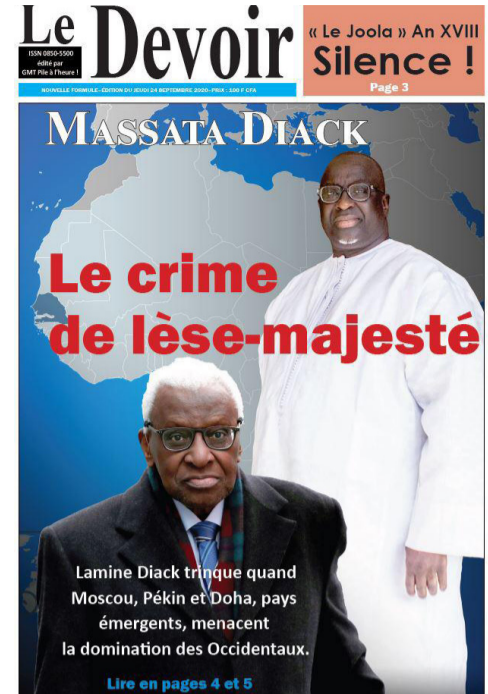
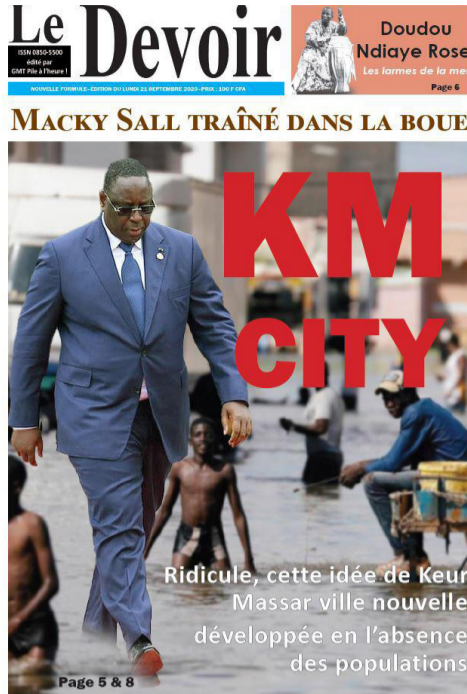
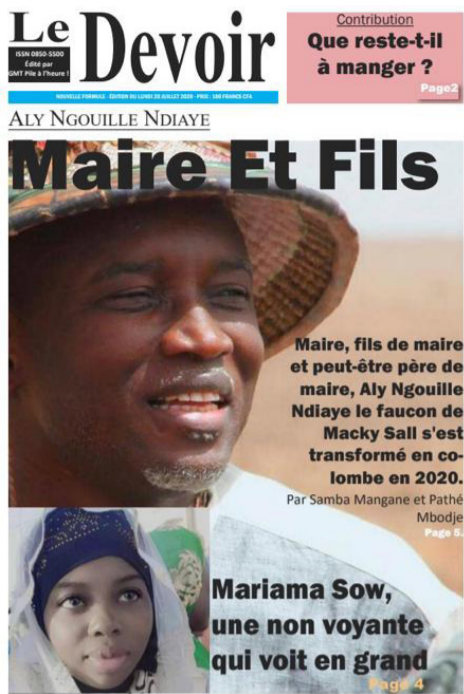
Diplomatiques

Pour nourrir l'espoir

A l'aube des haleines

Démocratiques

Eclaboussées.



PASSÉ-PRÉSENT

MAMADOU ADDI BÂ, LE « TERRORISTE » NOIR Evadé, résistant, Peul musulman silencieux, « à l'âme tranquille et entêtée »

Dans un roman, Tierno Monénembo raconte l'histoire vraie d'un tirailleur qui n'était pas sénégalais mais un vrai résistant, qui, après s'être évadé d'un camp de prisonniers, a créé le premier maquis dans les Vosges.

Quatre ans après « Le Roi de Kahel » (Le Seuil), prix Renaudot 2008, le romancier guinéen Tierno Monénembo revient avec « Le Terroriste noir ». Il s'agit cette fois encore d'un récit basé sur des faits réels.

L'auteur se penche sur une sorte de double inversé d'Aimé Victor Olivier de Sanderval, le héros du Roi de Kahel, lequel quittait la France pour

aller se fondre dans un peuple d'Afrique, tandis que le présent héros abandonne l'Afrique pour se mêler, à corps perdu, à l'histoire de France.

« Le Terroriste noir » narre l'histoire de Mamadou Addi Bâ, né à Pelli Foulayabé, en Guinée française, débarqué en France à l'âge de treize ans et devenu tirailleur guinéen. « De Guinée, du Congo ou du Tchad, pour nous, tous les ti-

Addi Bâ, le soldat inconnu

Qui sait que ce combattant, affecté au 12e régiment de tirailleurs sénégalais en avril 1940, a fondé le premier maquis des Vosges, au lieu-dit du Chêne des Partisans ?

Torturé, Addi Bâ s'est tu obstinément. Il a été fusillé sur le plateau de la Vierge, à Epinal. Ce résistant de la première heure n'a reçu la médaille de la Résistance à titre posthume qu'en 2003, soixante ans après sa mort.

Convaincu que c'est son devoir, que son honneur le lui commande, le colonel Rives me parle d'un homme dont l'histoire lui tient particulièrement à cœur : Addi Bâ, un parfait « soldat inconnu » ! Évidemment, le colonel Rives aurait pu choisir une figure célèbre, comme celle de Félix Éboué (1884-1944). Seul Noir à parvenir au sommet hiérarchique de l'administration coloniale, Éboué rejoint dès le 18 juin 1940 la Résistance et, en tant que gouverneur, proclame le ralliement officiel du Tchad, alors colonie française, au général de Gaulle.

Félix Éboué, lui, a vu sa résistance reconnue. Ses cendres ont été transférées le 20 mai 1949 au Panthéon. Addi Bâ, lui, reste une étoile noire perdue dans le ciel de France. Pour tout honneur, le colonel Rives, avec l'accord des Langevins, a donné son nom à une rue de Langeais, en Indre-et-Loire, le 11 mai 1991...

Addi Bâ est né en 1913 près de Conakry, en Guinée, colonie française. Arrivé en France, il est engagé comme cuisinier chez un notable de Langeais. En 1939, alors que la guerre est imminente, l'état-major de l'armée se souvient des forces « indigènes » qui combattirent si courageusement en 14-18. Addi Bâ s'engage. Pour un Africain qui connaît la propagande nazie, la victoire de l'Allemagne signifierait une forme de retour à l'esclavage.

En avril 1940, Addi Bâ est affecté au 12e régiment de tirailleurs sénégalais. Le 10 mai 1940, les hommes sont envoyés faire rempart de leur corps contre l'avancée de l'armée allemande, subissant les pertes les plus massives de l'armée :

cinq cent vingt mille tirailleurs seront mobilisés pour occuper la première ligne.

En mai et début juin 1940, mal équipé, les pieds dans la boue, Addi Bâ lutte dans les Ardennes et sur la Meuse, dans des combats terribles, parfois au corps-à-corps. Le 18 juin 1940, à Harréville-les-Chanteurs, en Haute-Marne, son régiment est décimé. Certains combattants sont morts sur les champs de bataille, d'autres massacrés une fois faits prisonniers. Cinq ou six cents tirailleurs sont froidement exécutés par les Allemands. Une balle dans la nuque.

En dépit de toutes les règles de la guerre, les nazis organisent de véritables chasses à l'homme dans la Sarthe, en Côte-d'Or, ailleurs encore. Les soldats « sénégalais » sont internés en France plutôt qu'en Allemagne, car les Allemands redoutent les maladies tropicales et, plus encore, le risque de relations sexuelles avec des Blanches !

Mais que devient Addi Bâ ? Tandis que les luttes se poursuivent, que les bataillons noirs tombent les uns après les autres, il est capturé en 1940 et conduit à Neufchâteau, dans les Vosges. Bientôt, profitant d'une soirée de beuverie de leurs gardiens, Addi Bâ réussit à s'enfuir avec une quarantaine de camarades. Ils disparaissent dans la nuit. Non sans se munir des armes abandonnées.

Les hommes se réfugient dans les bois de Saint-Ouen-lès-Parey, où ils subsistent misérablement. Addi Bâ prend le risque d'entrer en contact avec la population de la commune. Le maire de Tollaincourt et l'institutrice du village donnent des soins aux blessés et procurent de la nourriture aux hommes. Certains sont hébergés, cachés par les habitants du village. À cette époque, il faut beaucoup de courage, de témérité même, pour camoufler un Africain au milieu de la France aryannisée, car la répression est



raillieurs étaient sénégalais. Tous les Noirs de la planète aussi », dit l'un des personnages.

Enrôlé dans le mythique 12e régiment des tirailleurs sénégalais, abandonné par ses supérieurs blancs en juin 1940 durant la fameuse bataille de la Meuse, fait prisonnier par les Allemands, il s'évade avec une quarantaine d'autres.

« En un mois, les Allemands firent vingt-neuf mille prisonniers nègres sur les soixante mille envoyés au front », écrit Tierno Monénembo. Bâ se réfugie dans un petit village des Vosges, où les habitants finissent par tomber sous le charme de ce Peul musulman silencieux, « à l'âme tranquille et entêtée », qui ne quitte plus son uniforme.

En 1942, il devient chef de la Résistance et crée le premier maquis de la région. Il sera fusil-

lé par les Allemands le 18 décembre 1943.

C'est l'épopée de cet être d'exception, le seul « tirailleur sénégalais » devenu chef d'un réseau de la Résistance, que Tierno Monénembo nous relate dans un récit à la complexité harmonieuse.

C'est par la bouche de Germaine Tergoresse, une habitante du hameau, que la vie d'Addi Bâ sort du silence. L'auteur choisit donc un soi-disant témoin direct là où lui n'a eu accès qu'à des archives. Le procédé utilisé est celui d'un monologue adressé au neveu d'Addi Bâ, entrecoupé d'amères réflexions auxquelles à part soi se livre la vieille femme, le jour où l'on inaugure dans le village une rue portant le nom de ce héros jusque-là anonyme et que Tierno Monénembo tire enfin de l'oubli.

terrible. Il y a des histoires formidables, comme celle du tirailleur sénégalais que les paysans vosgiens déguisent en femme et emmènent, en pleine guerre, garder les vaches.

La présence d'Addi Bâ et de ses camarades dans cette zone occupée par l'ennemi représente donc un grand risque, et Addi Bâ le sait. Il cherche à fuir la région. À Epinal, des gendarmes les mettent en contact avec des passeurs. Après avoir enterré leurs armes, les clandestins sont acheminés vers la Suisse, où ils parviennent au début de 1941. L'adjudant Addi Bâ, lui, est resté à Tollaincourt où, camouflé en ouvrier agricole, il continue le combat. Dès le mois d'octobre, il entre en relation avec deux futurs membres du réseau Ceux de la Résistance.

Beaucoup d'entre nous ignorent que les Noirs furent nombreux à lutter pour notre liberté. Dès 1940, on en compte dans les organisations de Résistance et, en 1944, ils viennent grossir les rangs des maquisards. Dans le Vercors, par exemple, en juillet 1944, se trouvent parmi les Forces françaises de l'Intérieur-FFI- cinquante-deux tirailleurs sénégalais, anciens prisonniers de guerre évadés, considérés par leur chef comme « les meilleurs éléments du massif ».

En mars 1943, Addi Bâ fonde avec un camarade le premier maquis des Vosges, au lieu-dit du Chêne des Partisans. En juillet, son organisation clandestine, baptisée Camp de la délivrance, compte quatre-vingts réfractaires au STO, dix-huit Russes et deux Allemands qui se disent déserteurs de la Wehrmacht. Mais, le 11 juillet, ces deux pseudo-déserteurs s'enfuient et révèlent l'emplacement du camp à la kommandantur. Le surlendemain, ce sont plus de mille soldats allemands qui encerclent la petite colline. Heureusement, des fermiers du cru, qui les soutiennent, les ont prévenus à temps et tous peuvent s'échapper.

Pour Addi Bâ, les choses sont plus difficiles, sa peau le trahit. Le 15 juillet, il est capturé à la ferme de La Fenessière. À peine enfermé, il saute par une fenêtre. Un soldat décharge sur lui son pistolet-mitrailleur. Il est atteint à la cuisse.

On le transporte à la prison d'Épinal, où il est atrocement torturé. Les Allemands veulent obtenir des noms. Addi Bâ se tait obstinément. Il est rejoint par l'un de ses camarades, Arburger, arrêté deux jours auparavant par la Gestapo tandis qu'il essayait d'orienter ses compagnons d'armes du Camp de la délivrance vers d'autres maquis. Le 18 décembre 1943, après d'interminables tortures, Addi Bâ et son ami Arburger sont fusillés sur le plateau de la Vierge, à Epinal. Ils n'ont pas parlé.

Ce résistant de la première heure n'a reçu la médaille de la Résistance à titre posthume qu'en 2003, soixante ans après sa mort. Quoi d'étonnant ? Dès la veille de la Libération, notre pays a opéré un blanchiment de sa résistance. La guerre terminée, pas un de leurs noms ne figure sur les livres d'or. Quant aux monuments aux morts, il est bien rare qu'ils mentionnent un soldat africain.

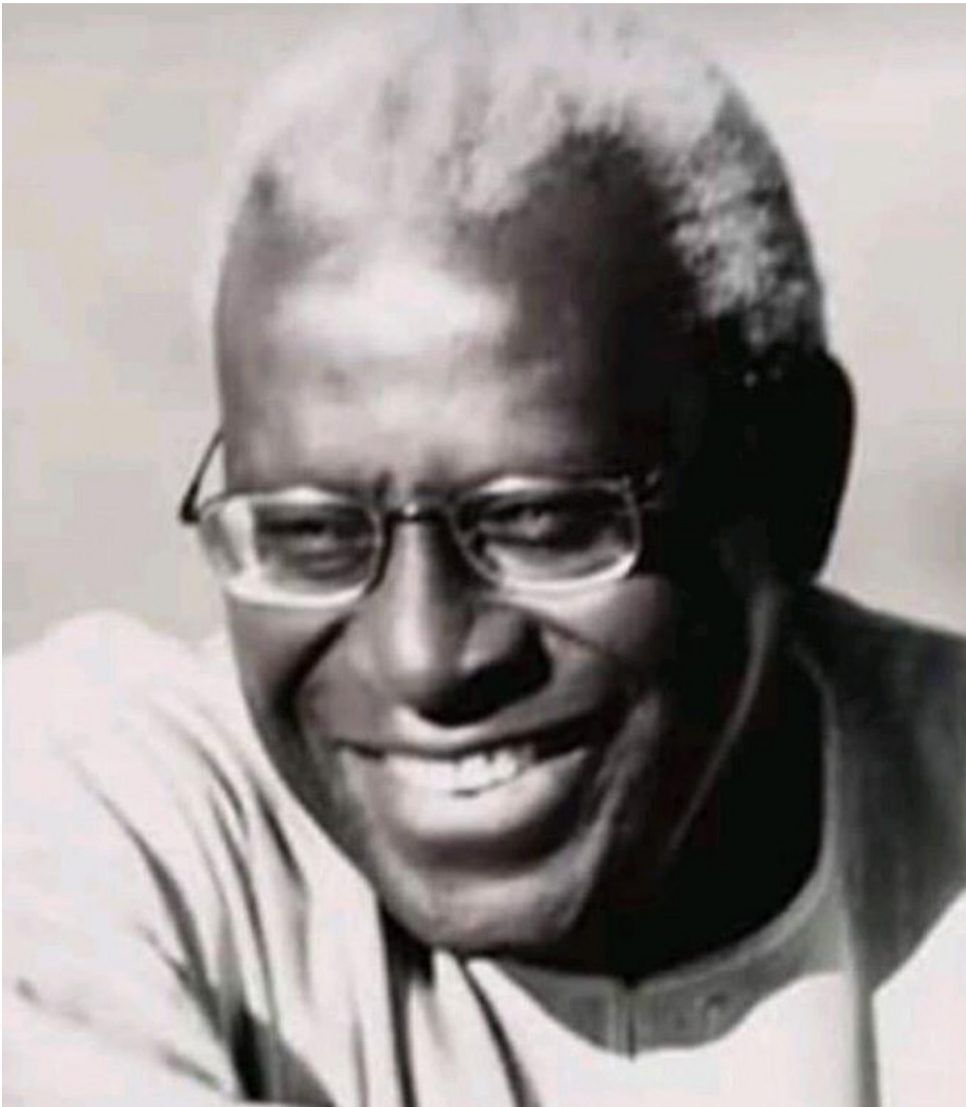
Le Terroriste noir, de Tierno Monénembo. Le Seuil. 224 pages, 17 euros.

Source

L'Humanité, Jeudi 4 Octobre 2012



Lamine Diack mort libre



Paradoxal ! Lamine Diack n'a pas survécu à la liberté : sept mois à peine après son retour au pays natal, il a succombé à ses longues années de privation de liberté.

« Il ne peut être exclu des causes de ce décès l'assignation à résidence de cet homme d'un âge avancé, compte tenu du stress qui en résulte et l'impossibilité pour lui de rejoindre durant une trop longue période son pays et ses proches, lesquels sont des éléments de sérénité pour tout Sénégalais eu égard à notre culture et la grande importance qu'elle accorde à la parenté.

Qu'Allah SHWT lui accorde le paradis et porte sur sa famille et ses proches une attention de miséricorde. Amine. »

À cette observation de notre chroniqueur Ababacar Sadikhe Diagne, belle oraison funèbre pour l'ancien patron de l'athlétisme mondial, il faut ajouter la grandeur d'âme du défunt qui a d'abord tenu à laver son honneur. Sa mort devient ainsi une réponse à tous ses détracteurs remis à leur place.

Lamine Diack est décédé dans la nuit du jeudi 2 au vendredi 3 décembre à l'âge de 88 ans, à Dakar; il était rentré en mai, après avoir été retenu en France pendant des années pour une affaire de corruption dans le monde hallucinant et halluciné de la haute compétition.

Ces six dernières années ont été moralement éprouvantes pour le Sénégal et la famille sportive mondiale.



Lamine Diack trinque quand Moscou, Pékin et Doha, pays émergents, menacent la domination des Occidentaux.

Lire en pages 4 et 5